

## **Le développement professionnel des salariés handicapés: prochaine étape pour les entreprises**

**Paris - 19 sept. 2011:** Le réseau de collaborateurs « Personnes handicapées et Responsabilités de l'Entreprise » (PHARE) annonce les conclusions du colloque et du « Trophée Intégration » pour stimuler la diffusion des bonnes pratiques d'intégration des salariés handicapés en entreprise.

Trois constats :

- Le volontarisme des personnes handicapées, la sensibilisation à la diversité de l'ensemble des collaborateurs et l'écoute des salariés dans l'identification des solutions sont des caractéristiques fréquentes des pratiques d'intégration professionnelle
- Le coaching des collaborateurs et le travail sur l'adéquation des profils, des talents, du contexte matériel et des missions du poste apparaissent faciliter l'accueil
- Au-delà des enjeux de formation et de recrutement, un nouvel axe de travail se dégage en matière de maintien dans l'emploi et de développement professionnel des salariés handicapés ;

Le « Trophée Intégration » a reconnu la Cité de l'architecture et du patrimoine pour sa pratique d'intégration participative. La Cité de l'architecture a choisi d'accompagner à la fois: la collaboratrice handicapée, Marie Pierre Warnault, chargée de projets, l'équipe au sein de laquelle elle exerce, et le management. Cet accompagnement a permis de :

- Sensibiliser l'organisation et les coéquipiers aux atouts de la collaboratrice et de son handicap dans le cadre professionnel
- Définir les modalités de travail en équipe tout en prenant conscience des spécificités liées à son handicap dès son arrivée ;

Avec plusieurs rencontres sur une durée d'un an, cet accompagnement a assuré la permanence du dialogue entre la collaboratrice, ses collègues et son management.

A l'occasion de la remise du trophée, Mr Alain Benichou, président d'IBM France, a déclaré : « Dans un contexte d'affaires de plus en plus compétitif, il est important de maintenir son attention sur les sujets d'intégration professionnelle des salariés handicapés. C'est pourquoi au niveau de la direction d'IBM, nous avons mis en place un dialogue avec notre réseau de collaborateurs, le réseau P.H.A.R.E, nos partenaires sociaux et notre mission handicap.

Cela nous permet de renouveler nos pratiques notamment sur le droit à l'évolution de carrière des salariés handicapés». Sur ce point, pour Mr Sylvain Nivard, président du réseau P.H.A.R.E : « Le réseau PHARE a pu faire valoir auprès de la direction l'intérêt de l'institution d'un observatoire des carrières chez IBM.

Cet outil permet de mieux suivre les collaborateurs sur le plan de la formation, des salaires ou des évolutions de carrières ». Présidant le colloque, Mme Marie Anne Montchamp, Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, a rappelé l'importance pour les entreprises de se mobiliser sur cet enjeu de société. En effet, selon la DARES, si le taux d'activité sur toute la population entre 15 et 64 ans se situe à 71%, il n'est qu'à 44% pour les personnes ayant une reconnaissance administrative de leur handicap.

**A propos du colloque P.H.A.R.E et du « Trophée Intégration » :**

Le colloque a rassemblé une centaine de participants de sociétés de toutes tailles. Une dizaine de candidatures a été reçu dans le cadre du Trophée. Une quinzaine de personnes handicapées et valides d'entreprises différentes a composé le jury. <http://www-03.ibm.com/press/fr/fr/pressrelease/35268.wss>

---